

PV N°1 - Saison 2025/2026

COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE ET RÈGLEMENTAIRE

CELLULE FEMININE

Date	Mardi 19 août 2025
Présent(e)s	Mrs BELY Kévin – GROLLEAU David - GUIBERT Christian – MANDIN Florent Mme SANTERRE Laëtitia
Invité(e)s	
Excusé(e)s	

1. Mise en place de la cellule

Chargée de l'organisation des compétitions Féminines, la cellule détermine les rôles des différents membres :

- Resp. Compétitions U18F - Seniors féminines : Florent MANDIN
- Resp. Foot Loisir à 8 Féminin : Céline BEZIAU
- Resp. Compétitions féminines U15F : Laëtitia SANTERRE
- Resp. Compétitions féminines U13F : David GROLLEAU
- Resp. Animation féminines U11F : Corentin BEGAUD
- Resp. Football animation : Marie TRAINEAU
- Resp. Futsal Féminin : Wilfried HAMON

2. Point sur les engagements seniors féminins

- **FEMININES SENIORS A 11/** 21 équipes
Clôture des engagements : Mardi 05 août 2025

Départemental 1	Départemental 2	Départemental 3	Total
8	10	3	21

- **CHAMPIONNAT**

La cellule féminine propose un championnat à 3 niveaux en 2 phases suivant les engagements et en tenant compte des résultats de la saison précédente

- **Phase 1**
 - Départemental 1 : 6 équipes
1 groupe x 6 équipes en matchs simples (5 matchs)
1 descente en Départemental 2

- **Départemental 2** : 10 équipes
2 groupes x 5 équipes (matchs simples = 4 matchs par équipe)
1 montée en Départementale 1 par groupe en Phase 2
1 descente en Départementale 3 par groupe en Phase 2
- **Départemental 3** : 5 équipes
1 groupes x 5 équipes (matchs simples = 4 matchs par équipe)
1 montée en Départementale 2

- **Composition des groupes**

Départemental 1	Départemental 2		Départemental 3
Groupe Unique	Groupe A	Groupe B	Groupe Unique
E*Fe 85 / Fontenay 1	Challans Fc 1	E*Chaille/Hermenault 1	L Orbrie Sud Vendée 1
Gf Nieul Jard Avrillé 1	St Christop Ligneron1	St Laurent Malvent 1	Chavagnes Rabatel .1
Gf Pouzaugchataign. 1	Commequiers SF 1	L Herbergement Sm 1	Gf Pouzaugchataign ; 2
Gjf Chantonay 1	Les Sables VF 2	E*Mesnar Ven Ardelay1	St Fulgent Vigilante 1
Aizenay France 1	Gf Nieul Jard Avrillé 2	Le Poire/Vie Vf 1	E*Mesnar Ven Ardelay 2
Les Lucs S/Boulogne 1	Exempt	Exempt	Exempt

- **Phase 2**
1 tableau de ventilation sera établi en début de saison
3 niveaux : Départementale 1 – 2 – 3 (7 équipes par groupe – Matchs aller-retour)
Le nombre et la composition des groupes ainsi que les règles relatives aux montées et descentes sont laissés à la disposition de la Commission d'organisation compétente au regard du nombre d'équipes engagées en phase 2.
1 montée proposée en Régional 2 (barragiste)

La cellule valide le calendrier féminin senior pour la saison 2025-2026 (consultable sur le site du District de Vendée de Football).

○ **COUPE DE VENDEE**

- * Toutes les équipes 1 et 2 participantes au championnat départemental sont inscrites d'office à la Coupe de Vendée féminine.
- * Les équipes évoluant en Régional 1 et Régional 2 sont exclues de la Coupe de Vendée Féminine. Chaque club ne pourra engager qu'une seule équipe.
- * Les équipes souhaitant se retirer doivent impérativement envoyer un courrier via la messagerie du club au District de Vendée de Football pour le vendredi 03 octobre 2025 au plus tard.

Tour 1	23 novembre 2025
1/8 ^{ème} Finale	15 février 2026
¼ Finale	15 mars 2026
½ Finale	03 mai 2026
Finale	à déterminer

3. Validation des Ententes (toutes catégories)

- La Cellule valide les ententes suivantes :

Entente	Club Support	Nombre d'équipes			
		Seniors	U18F	U15F	U13F
E* Chaillé/Hermenault 1	FC Ile d'Elle Chaillé P.	1			
E* Mesnar Ven Ardelay 1	US Mesnard Vendrennes	1			
E* Mesnar Ven Ardelay 2	US Mesnard Vendrennes	1			
E* FE 85 / Fontenay 1	Nalliers Foot Espoir 85	1			
E* FE 85 Nalliers & Co 1	Nalliers Foot Espoir 85		1		
E* Mareuil/Rosn/Rives 1	Mareuil SC		1		
E* Givrand Egal/Comm 1	E. Givrand Aig.Land.		1		
E*Champstpe.Long Jam 1	Champ St Père F.C.V.G.		1		
E* FE 85 Nalliers & Co 1	Nalliers Foot Espoir 85			1	
E* FE 85 Nalliers & Co 2	Nalliers Foot Espoir 85			1	
E* Mareuil/Rosn/Rives 1	Mareuil SC			1	
E*Mortagn/Christ/Ség. 1	F. Mortagne S/Sèvre			1	
E*Mortagn/Christ/Ség. 2	F. Mortagne S/Sèvre			1	
E* Longeville Fcvg Jam 1	Longeville ES			1	
E* Longeville Fcvg Jam 2	Longeville ES			1	
E*Commequiers EGAL Gilles 1	Commequiers SF			1	
E*Commequiers EGAL Gilles 2	Commequiers SF			1	
E*St Michel ASMC LFC 1	Magnils Chasnais			1	
E* Jard/FCVG/Longevil. 1	Jard Avrillé Moutiers FC				1
E* Jard/FCVG/Longevil. 2	Jard Avrillé Moutiers FC				1
E* FE 85 Nalliers & Co 1	Nalliers Foot Espoir 85				1
E* FE 85 Nalliers & Co 2	Nalliers Foot Espoir 85				1
E*Rosnay/Rives/Mareu. 1	AS Rosnay Ch. Guibert				1
E*St Michel ASMC LFC 1	Magnils Chasnais				1
E*Commequiers St Gilles 1	Commequiers SF				1
E*Commequiers St Gilles 2	Commequiers SF				1
	Total	4	4	10	8

4. Catégorie U18F

Clôture des engagements : mardi 05 août 2025

- Equipes engagées en Foot à 11 : 19 équipes
 - Départemental 1 : 14
 - Départemental 2 : 5
- Equipes engagées en Foot à 8 : 3 équipes

La cellule valide le calendrier U18F (phase 1) pour la saison 2025-2026

○ **CHAMPIONNAT FOOT A 11 ET A 8 – PHASE 1**

La cellule propose un championnat en 2 phases

- Départemental 1- Foot à 11
Phase de Brassage
2 groupes x 6 équipes + 1 groupes x 7 équipes = Matchs simples
- Départemental 1- Foot à 8
1 groupe x 4 équipes = 6 journées (matchs aller-retour)
- Phase 1 – Composition des groupes

FOOTBALL à 11

Départemental 1		
Groupe A	Groupe B	Groupe C
GF PAYS DE MONTS FOV 1	LA ROCHE VFC	E*NALLIERS and CO 1
COMMEQUIERS SF 1	GJF NIEUL RSC USA 1	GF POUZ. CHATAIGNERAIE 1
France AIZENAY 1	E*FCVG ESL JAMFC 1	ARDELAY RS 1
GF ROCHESERVIERE VL 1	LES SABLES VF 1	GF CHAUCHE COP ESD SMS 1
GF FCFF LA GARNACHE 1	E*EGAL COMMEQUIERS 2	BENET SUD VENDEE F. 1
V. LE POIRE F. 1	E*MAREUIL ASRCG RIVES 1	GJF CHANTONNAY 1
		GF LA MERLATIERE FDEM

FOOTBALL à 8

Départemental 1
Groupe Unique
ST GEORGES GUYONNIERE FC 2
MOUCHAMPS ROCHETR. 1
ST LAURENT MALVENT FC 1
E* FE NALLIERS and CO 2

○ **CHAMPIONNAT FOOT A 11 ET A 8 – PHASE 2**

- Le nombre et la composition des groupes ainsi que les règles relatives aux montées et descentes sont laissés à la disposition de la Commission d'organisation compétente aux regards du nombre d'équipes engagées en phase 2.

○ **COUPE DE VENDEE U18F – Foot à 11**

Toutes les équipes U18F - équipe 1 et 2, participantes au championnat départemental U18F Foot à 11 et Foot à 8, sont inscrites d'office à la Coupe de Vendée féminine.

* Les équipes évoluant en Championnat Régional sont exclues de cette compétition. Chaque club ne pourra engager qu'une seule équipe.

* Les équipes souhaitant se retirer doivent impérativement envoyer un courrier via la messagerie du club au District de Vendée de Football pour le vendredi 04 octobre 2024 au plus tard.

* Les dates de la Coupe de Vendée U18F – Foot à 11.

Tour Préliminaire	22 novembre 2025
1/8 ^{ème} Finale	14 février 2026
¼ Finale	14 mars 2026
½ Finale	03 mai 2026
Finale	à déterminer

5. Catégorie U15F

FEMININES U15 A 8 /clôture engagements : mardi 05 août 2025.

- Equipes engagées en Foot à 8 : 34 équipes
 - Départemental 1 : 16 équipes
 - Départemental 2 : 18 équipes

DEPARTEMENTALE 1		
Groupe A	Groupe B	Groupe C
CHALLANS FC 1	GF ROCHESERVIERE VL 1	GJF CHANTONNAY 1
COMMEQUIERS SF 1	ST GEORGES GUYONNIERE FC 1	E*ESL FCVG JAMFC 1
France AIZENAY 1	GF CHAUCHE-COP. ESD SMS 1	E*NALLIERS FE and CO 1
LA ROCHE VFC 1	GF POUZAUGES CHATAIGNERAIE 1	E* MAREUIL ASRCG RIVES 1
GJF NIEUL RSC USA 1	E*MORTAGNE CHRIST/SEG. 1	E* St MICHEL ASMC LFC 1
LES SABLES VF 1	EXEMPT	EXEMPT

DEPARTEMENTALE 2		
Groupe A	Groupe B	Groupe C
LES SABLES VF 2	GF PAYS DE MONTS FOV 1	BOUFFERE AS 1
GJF NIEUL RSC USA 2	GF LA FFFC LA GARNACHE 1	GF LA BRUFFIERE ETINCELLES 1
E*ESL FCVG JAMFC 2	E*COMMEQUIERS GIVRAND 2	ARDELAY RS 1
E* NALLIERS FE and CO 2	GF ROCHESERVIERE VL 2	E* MORTAGNE CHRIST/SEG. 2
V. LE POIRE F. 1	GF CHAUCHE COP ESD SMS 2	GF POUZAUGES CHATAIGNERAIE 2
GJF CHANTONNAY 2	GF LA MERLATIERE FDEM 1	STE HERMINE US 1

- La cellule valide le calendrier U15F en harmonie avec celui des U13F pour la saison 2025-2026.
- Point sur les engagements Phase 1 :
 - saison 2024-2025 = 33 équipes
 - saison 2023-2024 = 27 équipes
 - saison 2022-2023 = 26 équipes
 - saison 2021-2022 = 22 équipes

2 équipes en moins pour la saison 2025-2026

○ **CHAMPIONNAT PHASE 1 BRASSAGE**

La cellule propose une phase 1 brassage avec 2 niveaux :

- Départementale 1 : 1 groupe x 6 équipes + 2 groupes x 5 éq. = 16 équipes
- Départementale 2 : 3 groupes x 6 éq. = 18 équipes

5 dates de jeu : matchs 2 x 35 mn (le défi-jonglerie est supprimé).

Journée 1	Journée 2	Journée 3	Journée 4	Journée 5
13 /09/2025	20/09/2025	27/09/2025	04/10/2025	11/10/2025

- **RAPPEL / Classement**

Le classement final d'un groupe sera établi avec les points obtenus lors des rencontres (voir site du District). 2 équipes à égalité seront départagées :

- 1- En cas d'égalité, priorité sera donnée à une équipe 1 (ou GJ 1) sur une entente composée exclusivement d'équipes 1, ou équipe 2 (ou GJ 2) ou équipe 3 (ou GJ 3), à une entente composée exclusivement d'équipes 1 sur équipe 2 (ou GJ 2) ou équipe 3 (ou GJ 3), à une équipe 2 (ou GJ 2) sur une équipe 3 (ou GJ 3) ou 4 (ou GJ 4), etc... La notion d'équipes 1, 2 et suivantes est indépendante de la numérotation officielle donnée aux équipes, laquelle est contrainte par le système d'information FFF. Ainsi, est dite équipe 1 l'équipe engagée au plus haut niveau de la catégorie d'âge concernée, et ainsi de suite.
- 2- Si l'égalité subsiste, il sera établi un classement particulier suivant les points obtenus au cours des matchs disputés entre elles par les équipes à égalité.
- 3- Si l'égalité subsiste, la différence de buts marqués et encaissés au cours des rencontres disputées entre ces équipes les départagera.
- 4- Si l'égalité subsiste toujours, il sera tenu compte de la différence des buts marqués et encaissés par ces équipes dans la poule de classement.
- 5- Si l'égalité subsiste, il sera tenu compte de la meilleure attaque dans la poule de classement.
- 6- Si l'égalité subsiste toujours, priorité sera donnée au club dont l'équipe inférieure sera la mieux classée hiérarchiquement.
- 7- Si l'égalité subsiste toujours, un tirage au sort départage les équipes 1.

Accessions et rétrogradations en fin de phase entre les équipes de même division

- 1- Classement des équipes en fonction du nombre de points acquis par chacune d'elles dans leur poule géographique comportant le même nombre de participants. Si ce n'est pas le cas, un ratio est effectué : quotient des points acquis par le nombre effectivement joués par l'équipe dans le championnat concerné.
- 2- Si l'égalité subsiste, priorité sera donnée à une équipe 1 (ou GJ 1) sur une entente composée exclusivement d'équipes 1, ou équipe 2 (ou GJ 2) ou équipe 3 (ou GJ 3), à une entente composée exclusivement d'équipes 1 sur une équipe 2 (ou GJ 2) ou équipe 3 (ou GJ 3), à une équipe 2 (ou GJ 2) sur une équipe 3 (ou GJ 3) ou 4 (ou GJ 4), etc...
- 3- Si l'égalité subsiste, classement en fonction du goal average de chaque équipe concernée acquis dans la poule géographique (différence entre le nombre de buts marqués et le nombre de buts encaissés). Toutefois, en cas de poules comportant un nombre différent de participants, un ratio est effectué : quotient de la différence de buts par le nombre de matchs.
- 4- Si l'égalité subsiste, il sera tenu compte de la meilleure attaque dans la poule de classement. Toutefois, en cas de poules comportant un nombre différent de participants, un ratio est effectué : quotient du nombre de buts marqués par le nombre de matchs.
- 5- Si l'égalité subsiste toujours, priorité sera donnée au club ayant le plus grand nombre de licenciés pouvant évoluer dans l'équipe concernée (hors licenciés en surclassement. A titre d'exemple : équipe U15, licenciés U15 et U14.
- 6- Si l'égalité subsiste toujours, un tirage au sort départage les équipes

L'objectif est de proposer une architecture sur 3 phases, celle-ci sera disponible sur le site du District de Vendée de Football. Elle ne sera pas contractuelle et pourra être évolutive en fonction du nombre d'équipes participantes

6. Catégorie U13F

FEMININES U13 A 8 / clôture engagements : mardi 05 août 2025.

- Equipes engagées en Foot à 8 : 29 équipes
- Départementale 1 : 1 groupe x 6 équipes + 1 groupe x 5 éq. = 11 équipes
- Départementale 2 : 3 groupes x 6 éq. = 18 équipes

- Fonctionnement identique à la catégorie U15F.
- La cellule valide le calendrier U13F en tenant compte des dates officielles du Festival U13F pour la saison 2025-2026
 - Point sur les engagements Phase 1 : saison 2024-2025 = 30 équipes
saison 2023-2024 = 30 équipes
saison 2022-2023 = 22 équipes
saison 2021-2022 = 20 équipes

○ **CHAMPIONNAT PHASE 1 BRASSAGE**

La cellule propose une phase 1 brassage (journées identiques U15F) sur 2 niveaux.

- (6 groupes x 5 équipes)

5 dates de jeu : matchs 2 x 30 mn avec pause coaching et défi-jonglerie suivant les objectifs définis.

Journée 1	Journée 2	Journée 3	Journée 4	Journée 5
13 /09/2025	20/09/2025	27/09/2025	04/10/2025	11/10/2025

DEPARTEMENTALE 1	
Groupe A	Groupe B
GF PAYS DE MONTS FOV 1	ST GEORGES GUYONNIERE FC 1
CHALLANS FC 1	LES HERBIERS VF 2
COMMEQUIERS SF 1	GF POUZAUGES CHATAIGNERAIE 1
LES SABLES VF 1	US STE HERMINE 1
E*JAMFC ESL FCVG 1	E* NALLIERS FE and CO 1
LE POIRE SUR VIE VF 1	EXEMPT

DEPARTEMENTALE 2	
Groupe A	Groupe B
E* COMMEQUIERS SF ST GILLES 2	E*JAMFC ESL FCVG 2
France AIZENAY 1	E* ST MICHEL ASMC LFC 1
LES SABLES VF 2	E*AS RCG RIVES DE L'YON MSC 1
VENDEE ESO LA ROCHE 2	E* NALLIERS FE and CO 2
GJF NIEUL RSC USA 1	GJF CHANTONNAY 1
GF LA MERLATIERE FDEM 1	TALMONT ST HILAIRE US 1
Groupe C	
GF LA BRUFFIERE 1	
BOUFFERE AS 1	
ST LAURENT MALVENT FC 1	
GF POUZAUGES CHATAIGNERAIE 2	
GF LA MERLATIERE FDEM 2	
GF CHAUCHE COP. ESD SMS 1	

● **RAPPEL / Classement**

Le classement final d'un groupe sera établi avec les points obtenus lors des rencontres (voir site du District). Les points de jonglerie ne rentrent en ligne de compte, uniquement en cas d'égalité au terme du classement. 2 équipes à égalité seront départagées :

- 1 - le plus grand nombre de défi-jonglage gagnés
- 2 - Priorité d'une équipe 1 d'un club sur une entente composée exclusivement d'équipes 1, d'une entente composée exclusivement d'équipes 1 sur une équipe 2, d'une équipe 2 sur une équipe 3, d'une équipe 3 sur une équipe 4
- 3 - Le vainqueur du défi-jonglage entre les équipes concernées
- 4 - le goal average général
- 5 - la meilleure attaque

Accessions et rétrogradations en fin de phase entre les équipes de même division

A - Le plus grand nombre de points

B - Si l'égalité subsiste, il sera tenu compte en :

- 1 - le plus grand nombre de défi-jonglage gagnés
- 2 - Priorité d'une équipe 1 d'un club sur une entente composée exclusivement d'équipes 1, d'une entente composée exclusivement d'équipes 1 sur une équipe 2, d'une équipe 2 sur une équipe 3, d'une équipe 3 sur une équipe 4
- 3 - le goal average général
- 4 - la meilleure attaque

La cellule définira une architecture sur 3 phases, disponible sur le site du District de Vendée de Football. Non contractuelle, elle pourra être évolutive en fonction du nombre d'équipes participantes.

7. Festival U13F

- Journée programmée le samedi 11 avril 2026 (lieu à désigner).
- Participantes : 8 équipes filles - les équipes engagées dans le championnat U13 garçons : La Roche ESOF – Les Herbiers VF sont qualifiées d'office.
6 équipes compléteront le plateau. Elles seront retenues suivant l'architecture de la 2^{ème} phase.
- Les joueuses participeront à des tests : parcours, quizz, matchs (formule échiquier).

Date de la Prochaine réunion

Restreinte « Compétitions Seniors-U18F-U15F-U13F »

Mardi 21 octobre 2025 – 14 H 30

Le responsable de la Cellule Féminine
Florent MANDIN